



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement
et du Fonds des Nations Unies
pour la population**

Distr. générale
28 juin 2007
Français
Original : anglais

Deuxième session ordinaire de 2007

New York, 10-14 septembre 2007

Point 6 de l'ordre du jour provisoire

Programmes de pays et questions connexes

**Projet de descriptif de programme multinational pour les
îles Cook, Nioué, Samoa et Tokelau (2008-2012)**

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
Introduction	1-2	2
I. Analyse de la situation.	3-9	2
II. Résultats de la coopération passée et enseignements à tirer	10-14	6
III. Programme proposé.	15-21	7
IV. Gestion du programme, suivi et évaluation et partenariats	22-27	10
 Annexe		
1. Cadre de résultats et d'allocation de ressources pour les îles Cook, Nioué, Samoa et Tokelau (2008-2012)		13



Introduction

1. Le descriptif du programme multinational du PNUD pour les îles Cook, Nioué, Samoa et Tokelau (2008-2012) est fondé sur les politiques, stratégies et plans élaborés aux échelons national et régional ainsi que sur les consultations qui ont eu lieu avec les dirigeants des îles du Pacifique, les gouvernements, la société civile, le secteur privé, les institutions régionales et les partenaires de développement. À Samoa, l'Organisation des Nations Unies et le PNUD ont consulté le Premier Ministre et le Cabinet. Aux îles Cook, à Nioué et à Tokelau, ils ont effectué des visites conjointes des pays et ont eu des discussions avec les Premiers Ministres, Cabinets, présidents des parlements, députés et dirigeants de la société civile. Le programme multinational reflète le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) pour 2008-2012, qui couvre 14 pays insulaires du Pacifique et qui a pour but de coordonner les activités de 15 organisations des Nations Unies, 2 équipes multinationales des Nations Unies et 2 Coordonnateurs résidents basés à Apia (Samoa) et Suva (Fidji) respectivement. Le PNUAD est inspiré par les Objectifs du Millénaire pour le développement, les autres objectifs de développement fixés au plan international et le Plan du Pacifique. Le Plan du Pacifique, approuvé par les dirigeants du Forum des îles du Pacifique en octobre 2005, a pour but de "promouvoir et stimuler la croissance économique, le développement durable, une bonne gouvernance et la sécurité des pays du Pacifique par le biais d'une intégration régionale". Le PNUAD et le programme multinational reflètent les aspirations des peuples des îles du Pacifique ainsi que l'esprit de la Déclaration de Paris. Les autres priorités du programme multinational sont les suivantes: croissance économique équitable et réduction de la pauvreté, bonne gouvernance et droits de l'homme, prévention des crises et redressement et gestion rationnelle de l'environnement. Le thème qui constitue le fil conducteur du programme multinational est "de faire une différence dans la vie de la population des îles du Pacifique".

2. Le programme multinational définit comment le PNUD – à la lumière de ses avantages relatifs et en tant qu'organisme de la famille des Nations Unies – peut contribuer à maximiser l'impact sur le développement et le résultat des activités dans les quatre pays visés. Le PNUD, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le FNUAP ont convoqué une réunion conjointe de stratégie à Suva (Fidji) le 9 mai 2007 pour présenter leurs programmes multinationaux respectifs aux parties prenantes. Les trois programmes multinationaux ont été approuvés par les représentants des gouvernements de cinq pays du Pacifique au nombre des pays les moins avancés, de pays du Pacifique (y compris Samoa) et d'autres pays insulaires de la région (y compris les îles Cook et Nioué), des principaux partenaires de développement et des organismes des Nations Unies.

I. Analyse de la situation

A. Situation socio-économique et structures institutionnelles

3. Le Pacifique est l'une des régions les moins développées du monde. En dépit des ressources considérables qui y ont été investies ces 30 dernières années, les progrès dans les domaines économique et social ont été lents et inégaux. Aux îles Cook, à Nioué, à Samoa et à Tokelau, le développement a été entravé par leurs petites dimensions, leur isolement des marchés extérieurs, l'exiguïté des marchés

intérieurs, un coût de la vie élevé, le manque de ressources naturelles, les dévastations périodiques causées par les catastrophes naturelles, une insuffisance de l'infrastructure et des capacités humaines limitées. Aux îles Cook et à Nioué, la diminution rapide des effectifs de la population provoquée par l'émigration a limité les capacités.

4. Les structures politiques et administratives des quatre pays varient: Samoa est un État indépendant; les îles Cook et Nioué ont conclu des accords de libre-association avec la Nouvelle-Zélande; et Tokelau est un territoire non autonome administré par la Nouvelle-Zélande. L'efficacité de la gouvernance varie aussi, les changements de gouvernement entre les élections étant fréquents aux îles Cook et à Nioué, tandis que Samoa et Tokelau jouissent d'une stabilité relative. Les organisations de la société civile apparaissent de plus en plus comme des partenaires dans les domaines de la gouvernance, du suivi du développement et de la prestation de services. Les quatre pays se sont engagés à mettre en œuvre les Principes de responsabilité et de transparence adoptés sous l'égide du Forum des îles du Pacifique ainsi que le Leadership Code. Des contraintes persistent néanmoins en ce qui concerne la mise en œuvre des instruments relatifs aux droits de l'homme, comme la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et la Convention relative aux droits de l'enfant, et la présentation de rapports à ce sujet.

5. Il importe de s'attaquer en matière de problématique hommes-femmes à des difficultés comme les violences sexuelles et la violence au foyer dont les femmes sont victimes et la sous-représentation des femmes aux processus de prise de décisions au niveau macro. Il faudra appuyer au moyen d'initiatives de renforcement des capacités la mise en œuvre des politiques gouvernementales et des accords internationaux tendant à promouvoir l'égalité entre les sexes, comme la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Les autres domaines dans lesquels différentes difficultés affectent l'égalité entre les sexes sont la libéralisation des échanges et la mondialisation, le VIH/sida, les médias et l'information, les communications et la technologie.

6. Sur la base des données disponibles, la prévalence de l'infection par le VIH est considérée comme peu élevée. Cependant, les systèmes de surveillance qui existent dans les quatre pays ne sont pas encore assez perfectionnés pour établir des estimations exactes de la prévalence de l'infection par le VIH. La présence d'un certain nombre de facteurs de risque porte à penser que les pays en question pourraient être vulnérables à une escalade rapide de l'épidémie de VIH.

7. Les catastrophes naturelles, et surtout les cyclones, ont eu un impact dévastateur sur les quatre pays. En 2004, le cyclone Heta a causé des dommages considérables à Nioué, estimés à 70 millions de dollars. En 2005, cinq cyclones ont causé plus de 2 millions de dollars de dommages à l'infrastructure aux îles Cook, à Samoa et à Tokelau. La dégradation de l'environnement demeure un problème important dans les quatre pays. Les îles sont également exposées aux effets des changements climatiques liés à l'élévation des températures et du niveau de la mer, au déclin des ressources marines et à la disparition d'espèces de flore et de faune. Il a été mis en place des politiques et des plans de protection de l'environnement au plan national, et des mesures doivent être adoptées pour s'attaquer aux problèmes environnementaux prioritaires. Certaines communautés ont pris l'initiative d'élaborer des plans visant à intégrer la gestion de l'environnement et des moyens de

subsistance et ces efforts pourraient constituer un point d'entrée stratégique pour mettre en œuvre des activités de nature à avoir un impact marqué sur l'environnement. En leur qualité de petits États insulaires en développement, les quatre pays se sont engagés à mettre en œuvre la Stratégie de Maurice, laquelle doit être intégrée aux plans nationaux de développement, aux stratégies nationales de développement durable et aux rapports sur la réalisation des Objectifs du Millénaire.

B. Progrès accomplis sur la voie de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement

8. Le bilan de l'activité aux îles Cook, à Nioué et à Samoa est au nombre des meilleures du Pacifique de croissance économique régulière, développement social impressionnant et progrès satisfaisants sur la voie de la réalisation des Objectifs du Millénaire, spécialement l'Objectif 1, relatif à l'éradication de la pauvreté extrême et de la faim (l'on ne dispose pas de données à ce sujet pour Tokelau). Les îles Cook, Nioué et Samoa ont déjà atteint les Objectifs 4 et 5 concernant la santé maternelle et infantile (voir le tableau ci-après). Il reste néanmoins des difficultés significatives à régler si l'on veut pouvoir consolider et améliorer les résultats obtenus. Au niveau des divers pays, la répartition des avantages apportés par le développement est inégale, spécialement entre la ville et la campagne et entre les îles principales et les îles périphériques. La pauvreté extrême n'existe dans aucun des quatre pays, mais une "pauvreté des chances" affecte nombre des communautés des régions rurales et des îles périphériques de Samoa et des îles Cook. Environ 20 % de la population de Samoa vit au-dessous du seuil national de pauvreté. Beaucoup de jeunes sont découragés par le manque de possibilités, et les taux de suicide sont élevés.

9. En dépit des progrès réalisés en ce qui concerne l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes (Objectif 3), un certain nombre d'indicateurs risquent de ne pas être atteints d'ici à 2015. Il ressort des rapports présentés par les îles Cook et Nioué au sujet de la réalisation des Objectifs du Millénaire que l'indicateur 12 – proportion de sièges occupés par des femmes au parlement national – ne sera pas atteint d'ici à 2015. Les îles Cook ont ajouté au plan national un neuvième Objectif relatif à l'amélioration de la gouvernance et Nioué un neuvième Objectif concernant le développement social et la rétention de la population. Dans les quatre pays, l'absence de données ventilées par sexe et d'indicateurs concernant l'égalité entre les sexes complique le suivi des progrès accomplis sur la voie de la réalisation des Objectifs du Millénaire. Aucune donnée à ce sujet n'est disponible pour Tokelau.

Progrès accomplis sur la voie de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, des droits de l'homme, du développement humain et d'autres objectifs

	Samoa	Îles Cook	Nioué	Tokelau
Superficie terrestre	2 394 km ²	241 km ²	260 km ²	10 km ²
Zone économique exclusive	120 000 km ²	1 830 000 km ²	390 000 km ²	290 000 km ²
Population	177 000 (2006)	18 027 (2001)	1 625 (2006)	1 600 (2006)
Nombre total d'expatriés	(100 000 en Nouvelle-Zélande)		(20 100 en Nouvelle-Zélande)	
Statut du pays	Au nombre des moins avancés	n/d	n/d	n/d
Classement au regard de	75 ^{ème} sur 177 pays (2006)	n/d	n/d	n/d

	Samoa	Îles Cook	Nioué	Tokelau
l'indicateur du développement humain (IDH)				
Classement au regard de l'indicateur d'égalité entre les sexes	63 ^{ème} sur 136	n/d	n/d	n/d
Taux de croissance du produit intérieur brut (PIB)	5,1% (2006)	5,8% (2005)	6,2% (2006)	(pas de données)
PIB par habitant	2 455 dollars (2006)	9 100 dollars (2005)	7 395 dollars (2006)	1 000 dollars (2006)
Rapports sur la réalisation des OMD et le développement humain	Rapport de 2004 sur les OMD Rapport de 2006 sur le développement humain	Rapport de 2005 sur les OMD	Rapport de 2006 sur les OMD Rapport de 2002 sur le développement humain durable	Pas encore de rapport
Traités/Conventions relatifs aux droits de l'homme CEDAW CDH	Adhésion à la CEDAW; présentation des premier, deuxième et troisième rapports, quatrième rapport (dû en 2005) non présenté Ratification de la CDH; premier rapport présenté; deuxième, troisième et quatrième rapports non présentés (rapport global dû en 2011)	Ratification de la CEDAW avec des réserves; rapport initial sur la mise en œuvre de la CEDAW soumis à l'examen de l'UNDAW Ratification de la CDH avec des réserves; rapport initial non présenté	Nioué est lié par la ratification par la Nouvelle-Zélande de la CEDAW et de la CDH mais doit présenter lui-même ses propres rapports Rapports no présentés en 1998 2003 et 2006	n/d ¹
Progrès accomplis sur la voie de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, 1990-2006				
OMD	L'objectif sera-t-il atteint d'ici 2015?			
OMD 1: Éradication de la pauvreté extrême et de la faim	Avance comme prévu	Avance comme prévu	Déjà atteint	(pas de données)
OMD 2: Éducation primaire universelle	Peut-être	Avance comme prévu	Déjà atteint	(pas de données)
OMD 3: Promotion de l'égalité entre les sexes et autonomisation des femmes	Peut-être	Avance comme prévu	Avance comme prévu	(pas de données)
OMD 4: Réduction de la mortalité infantile	Déjà atteint	Déjà atteint	Déjà atteint	(pas de données)
OMD 5: Amélioration de la santé maternelle	Déjà atteint	Déjà atteint	Déjà atteint	(pas de données)
OMD 6: Lutte contre le VIH/sida, le paludisme et les autres maladies	Avance comme prévu	Avance comme prévu	Déjà atteint	(pas de données)
OMD 7: Gestion rationnelle de l'environnement	Peu probable	Peut-être	Peut-être	(pas de données)
OMD 8: Établissement d'un partenariat mondial pour le	Peut-être	Peut-être	Peut-être	(pas de données)

	Samoa	Îles Cook	Nioué	Tokelau
développement				
OMD 9: Amélioration de la gouvernance (spécifique aux îles Cook)	[Non applicable]	Peut-être	[Non applicable]	(pas de données)
OMD 9: Développement social et rétention de la population (spécifique à Nioué)	[Non applicable]	[Non applicable]	Peut-être	(pas de données)

Sources: *Cook Islands Millennium Development Goals National Report 2005*; *Niue Millennium Development Goals 2006 Report*; "Government of Samoa Millennium Development Goals, First Progress Report 2004" (non publié); *Pacific Islands Regional Millennium Development Goals Report 2004*; *Nioué Sustainable Human Development Report 2002*; *Samoa National Human Development Report 2006*; *Rapport du PNUD sur le développement humain, 2006*; Rapports nationaux présentés au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (en ligne); Rapport sur la mise en œuvre de la CDH (HCDH en ligne).

Notes:

CDH – Convention relative aux droits de l'enfant
 CEDAW – Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
 HCDH – Haut Commissariat aux droits de l'homme
 n/d – non déterminé
 OMD – Objectifs du Millénaire pour le développement
 UNDAW – Division de la promotion de la femme du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies

¹ Tokelau, en tant que territoire non autonome administré par la Nouvelle-Zélande, n'a pas qualité pour adhérer aux traités et conventions relatives aux droits de l'homme et/ou les ratifier.

II. Résultats de la coopération passée et enseignements à tirer

10. Dans le cadre du programme de pays élaboré pour le Samoa pour la période 2003-2007, ainsi que du programme multinational pour les îles Cook, Nioué et Tokelau, le PNUD a appuyé la mise en œuvre des plans nationaux de développement dans les quatre pays. Des programmes nationaux ainsi que des programmes à assise communautaire ont été élaborés et exécutés dans trois domaines connexes: réalisation des OMD et réduction de la pauvreté humaine, gouvernance démocratique et gestion de l'environnement et de l'énergie axée vers le développement durable. Le PNUD a fait preuve d'adaptabilité et de flexibilité en périodes de catastrophes naturelles, lorsque les projets ont dû être révisés à la lumière des nouvelles priorités et des nouveaux défis tout en garantissant l'impact attendu du programme de pays. Grâce à la confiance dont il jouissait et à sa neutralité, le PNUD a pu jouer un rôle stratégique dans la décolonisation à Tokelau et dans la décentralisation au îles Cook. Le PNUD envisage de continuer son travail dans le domaine politique particulièrement en vue de renforcer les parlements nationaux. Le PNUD a également fourni une aide à l'élaboration de stratégies nationales de développement durable, de programmes nationaux de plaidoyer en faveur des OMD et de rapports sur la réalisation des Objectifs aux îles Cook, à Nioué et à Samoa. Le renforcement des systèmes nationaux de planification axée sur les Objectifs, de collecte de données ainsi que de suivi et d'évaluation ne manqueront pas de consolider cet effort.

11. Le PNUD a également apporté un appui au développement communautaire, à la formation des jeunes et à la promotion de l'égalité entre les sexes. Il a encouragé la coopération Sud-Sud entre les îles Cook, Samoa et Tokelau ainsi qu'entre les autres pays insulaires du Pacifique, en particulier dans le cadre d'initiatives

environnementales de caractère régional. Il existe actuellement un "vivier" d'experts internationaux, régionaux et locaux spécialisés dans l'environnement, particulièrement dans le cadre des organisations basées à Samoa. Ces experts peuvent fournir, sur une base coordonnée, des avis de caractère général et des avis techniques pour aider à résoudre les graves problèmes environnementaux auxquels est confrontée la région du Pacifique. Leur travail doit être appuyé pour améliorer l'impact et le résultat de leurs efforts conjoints. Le Programme de petits dons du Fonds pour l'environnement mondial a démontré le rôle capital que des communautés résolues peuvent jouer dans une gestion rationnelle de l'environnement. Le programme multinational, grâce à l'expérience acquise par ces spécialistes, tendra par conséquent à consolider et à élargir les activités environnementales à assise communautaire de manière à y englober la protection de l'environnement et du patrimoine culturel, l'atténuation des effets des catastrophes, le développement économique et l'établissement de liens avec les Objectifs.

12. Le premier programme élaboré conjointement par l'Organisation des Nations Unies et le Gouvernement de Samoa – entreprise novatrice – en vue d'autonomiser les jeunes et de leur offrir des moyens de subsistance durables est devenu un modèle pour la région du Pacifique et avance de manière satisfaisante en dépit des premières difficultés rencontrées. Le PNUD fournit un appui financier ainsi qu'un soutien en matière de gestion et de coordination.

13. Les initiatives de développement des capacités de gestion lancées par le PNUD dans le domaine de la planification, de l'établissement de rapports, de suivi et d'évaluation ont été bien accueillies par les gouvernements. Cependant, les capacités réduites d'exécution nationale des gouvernements ont limité aussi bien l'efficacité que l'impact des activités et l'on s'attachera à y remédier au moyen d'initiatives à moyen et à long terme ainsi que de solutions immédiates, y compris l'exécution directe lorsqu'il y aura lieu.

14. Les examens à mi-parcours et les autres examens ont confirmé la pertinence du programme du PNUD pour 2003-2007. Il faudra, à l'avenir, que le PNUD s'emploie, en exploitant ses compétences essentielles et en s'inspirant de l'expérience passée et des enseignements retirés, à s'impliquer plus efficacement aux plans national et régional. Les programmes devront suivre l'esprit de la Déclaration de Paris, qui met l'accent sur l'efficacité, l'impact et la coordination de l'aide et, de préférence, une action conjointe.

III. Programme proposé

15. Sur la base des enseignements retirés, le PNUD opérerait à l'intérieur d'un cadre environnement-économie-gouvernance aux îles Cook, à Nioué, à Samoa et à Tokelau. Il s'efforcera de démontrer l'impact attendu des Objectifs grâce à la mise en œuvre d'une approche intégrée et coordonnée fondée sur une expansion économique équitable et la réduction de la pauvreté, une bonne gouvernance et la promotion des droits de l'homme, la prévention des crises et le redressement ainsi qu'une gestion rationnelle de l'environnement. Les activités prévues sont alignées sur les domaines prioritaires visés dans le PNUAD.

16. L'action du PNUD est fondée sur les principes de participation, d'obligation redditionnelle, d'habilitation, d'égalité entre les sexes et de non-discrimination qui sont à la base des droits de l'homme. La promotion des droits de l'homme et la

protection de la dignité et de l'intégrité des hommes, des femmes et des enfants sont des thèmes transversaux que l'on retrouve dans tous les objectifs et tous les résultats attendus du programme. Le bureau multinational du PNUD, en se fondant sur l'Initiative du PNUD pour la promotion de l'égalité entre les sexes, a élaboré à cette fin une stratégie tendant à intégrer la problématique hommes-femmes à toutes les activités de conception, d'exécution, de suivi et d'évaluation des programmes et à l'élaboration de tous les rapports. Une assistance sera fournie aux gouvernements, aux organisations de la société civile et à l'équipe multinationale des Nations Unies, avec les avis du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) pour les aider à renforcer leurs capacités de collecte et d'analyse de données ventilées par sexe, de promotion de l'égalité entre les sexes, de budgétisation sexospécifique et d'audit. Le programme multinational est axé sur la révision des objectifs indiqués ci-après (pour plus amples détails, voir l'annexe, Cadre de résultats et d'allocation des ressources).

A. Expansion économique équitable et réduction de la pauvreté

17. Le PNUD orientera son appui, par le biais d'un programme conjoint des Nations Unies visant à encourager l'élaboration de plans nationaux touchant la réalisation des Objectifs, vers l'Objectif 1 (éradication de la pauvreté) et l'Objectif 3 (autonomisation des femmes) afin d'obtenir les résultats suivants: a) intégration de la promotion de l'égalité entre les sexes aux plans nationaux de développement et aux plans nationaux de développement durable, qui soient alignés sur les cibles et les indicateurs des Objectifs et qui soient reliés aux budgets nationaux; b) renforcement de l'organisation des bases de données et systèmes d'informations statistiques nationaux et régionaux, et notamment le système d'information sur le développement (DEVINFO), l'accent étant mis sur la collecte de données ventilées par sexe; c) fourniture des services de planificateurs stratégiques/conseillers pour les Objectifs afin de faciliter la planification nationale, la formulation de politiques et de programmes, l'intégration aux activités de la promotion de l'égalité entre les sexes, l'exécution des plans de développement et l'appui aux examens annuels afin de faciliter un suivi et une évaluation orientés vers les Objectifs, la coordination de l'aide et la mobilisation de ressources; d) élaboration du premier rapport concernant la réalisation des Objectifs à Tokelau et mise à jour des rapports correspondants concernant les îles Cook, Nioué et Samoa, pour qu'ils puissent être présentés à l'Assemblée générale en 2010; e) élaboration des premiers indicateurs du développement humain aux îles Cook, à Nioué et à Tokelau et mise à jour de ces indicateurs à Samoa; f) élaboration de rapports sur le développement humain ou d'autres rapports suggérant des options pratiques dans des domaines comme la rétention de la population, la création d'activités génératrices de revenus et la promotion de moyens de subsistance durables dans les différents pays, et surtout dans les îles périphériques des îles Cook et à Tokelau; g) mise en œuvre à Samoa d'un cadre intégré de promotion des échanges et d'un mécanisme d'appui au secteur privé; h) analyse et diffusion de pratiques optimales et des enseignements retirés grâce aux Technologies de l'information et des communications pour le développement; i) plaidoyer en faveur de la réalisation des Objectifs grâce à une campagne menée sur le thème "Les Objectifs dans le sport, le volontariat et les TIC pour le développement" en partenariat avec la South Pacific Games Authority, le chapitre de la Fédération internationale de football Association (FIFA) en Océanie, le Gouvernement de Samoa, le programme de TIC pour le développement du PNUD, les partenaires du développement, le Programme de Volontaires des

Nations Unies (VNU) et d'autres organisations bénévoles; j) renforcement des capacités des gouvernements, de la société civile, du secteur privé, des jeunes et des "volontaires pour les Objectifs du Millénaire" en matière de planification stratégique, de direction et de gestion, de conception des programmes, de collecte de données axées sur les Objectifs et de suivi et d'évaluation ainsi que de promotion de l'égalité entre les sexes et de communication; et k) encouragement de la coopération Sud-Sud.

B. Bonne gouvernance et droits de l'homme

18. Le PNUD exploiterait le rôle de plaidoyer au plan mondial dont il est investi, son mandat, son aptitude à unir les efforts communs et le prestige dont il jouit au sein de la communauté internationale pour aider à atteindre les résultats suivants: a) sensibilisation accrue aux droits de l'homme et notamment aux mécanismes disponibles pour les faire valoir; b) révision du statut d'autonomie des îles Cook; c) fourniture à Tokelau d'une assistance pour l'organisation d'un référendum sur l'autonomie; d) fourniture de conseils politiques visant à appuyer les efforts entrepris par Nioué pour mettre au point un système parlementaire novateur; e) renforcement de la gouvernance décentralisée et des mécanismes participatifs de prise de décisions à Nioué et dans les îles périphériques des îles Cook au moyen d'un programme de gouvernance en ligne; f) conception et mise en place de structures de gouvernance pour les centres urbains non traditionnels de Samoa; g) meilleure sensibilisation au VIH/sida et élaboration de politiques, de plans et de programmes nationaux respectueux des différences entre les sexes, et création des moyens nécessaires pour appuyer les efforts entrepris à tous les niveaux pour infléchir les comportements et faciliter ainsi la fourniture, de manière efficace et économique, de soins et de services de traitement et d'un soutien dans le cadre du programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida, l'intention étant d'appuyer la réalisation de l'Objectif 6 (lutte contre le VIH/sida, le paludisme et les autres maladies); h) renforcement des capacités de la société civile grâce au programme conjoint élaboré par l'Organisation des Nations Unies pour promouvoir les organisations de la société civile; i) analyse et diffusion des pratiques optimales et des enseignements retirés; et j) encouragement de la coopération Sud-Sud.

C. Prévention des crises et redressement

19. Conformément au mandat mondial qu'il a reçu d'appuyer dans une optique sexospécifique les efforts de prévention et d'atténuation des effets des catastrophes, le PNUD, en étroite collaboration avec l'Équipe des Nations Unies chargée de la gestion des catastrophes et son propre Bureau pour l'intervention des crises et le redressement, s'emploierait, dans le cadre de ses programmes continus et des programmes conjoints des Nations Unies, à contribuer à la réalisation des résultats suivants: a) élaboration au plan communautaire de plans sexospécifiques de gestion des risques des catastrophes et intégration desdits plans aux plans nationaux d'intervention et aux programmes existants du système des Nations Unies; b) renforcement des systèmes nationaux d'intervention des catastrophes grâce à l'organisation au plan national et au niveau des villages de programmes d'entraînement pour l'éventualité de catastrophes et révision des plans nationaux d'intervention; c) mise en place dans les quatre pays de systèmes visant à renforcer les capacités, à promouvoir l'organisation de programmes nationaux d'entraînement et le renforcement des plans d'intervention; d) réalisation d'analyses différenciées par sexe de l'impact des catastrophes naturelles afin de contribuer à

l'élaboration de plans de gestion des catastrophes au niveau communautaire et au plan national; e) analyse, examen et diffusion des enseignements retirés et des pratiques optimales; et f) encouragement de la coopération Sud-Sud.

D. Gestion rationnelle de l'environnement

20. Le PNUD s'emploierait, par le biais de partenariats qu'il a établis aux échelons national, régional et mondial en matière de développement durable, à contribuer à la réalisation de l'Objectif 7 (durabilité environnementale) par le biais des résultats suivants: a) fourniture d'un appui à un "vivier" d'experts internationaux et régionaux et d'experts basés à Samoa pour les aider à fournir collectivement des avis coordonnés et différenciés par sexe pour aider à résoudre les graves problèmes environnementaux auxquels est confrontée la région du Pacifique, en particulier les catastrophes naturelles et les changements climatiques et obtenir un impact et des résultats communs; b) appui aux activités communautaires de gestion de l'environnement et de réduction des risques de catastrophe et élargissement de ces activités aux îles Cook, à Nioué, à Samoa et à Tokelau dans le cadre d'un programme commun des Nations Unies visant à promouvoir une gestion rationnelle de l'environnement, la création de moyens de subsistance durables et le tourisme éco-culturel; c) élaboration par les communautés, au niveau des villages et au plan local, de plans fondés sur les Objectifs afin de définir leur avenir et de faire face aux problèmes qui se posent dans les domaines de l'environnement, des moyens de subsistance, de l'énergie et du développement social tout en préservant la culture locale et les systèmes traditionnels de gouvernance; d) renforcement des capacités et de la résistance aux chocs des communautés pour les mettre mieux à même de faire face aux défis environnementaux et aux catastrophes naturelles; e) amélioration du rendement énergétique et promotion de l'utilisation de sources d'énergie renouvelables; f) réalisation d'analyses concernant l'impact différencié sur les hommes et sur les femmes de la dégradation de l'environnement et des catastrophes naturelles, ces analyses devant contribuer à l'élaboration de politiques, de plans et de stratégies au niveau national; g) analyse et diffusion des pratiques optimales et des enseignements retirés; et h) encouragement de la coopération Sud-Sud.

E. Programmation conjointe

21. La programmation du PNUD serait fondée sur le PNUAD et les cinq programmes conjoints des Nations Unies ci-après: a) réalisation des Objectifs: amélioration des données et des services statistiques afin de contribuer à l'analyse, à la planification et à la mise en œuvre de politiques axées sur les pauvres et sur les Objectifs; allocation de crédits budgétaires appropriés pour la formulation de politiques et de plans nationaux et la définition des cibles à atteindre dans le contexte des Objectifs; et ciblage des groupes marginalisés et vulnérables; b) appui à la société civile: renforcement du rôle des organisations de la société civile pour les aider à participer au dialogue relatif au développement national, à la planification, aux efforts de plaidoyer en faveur des Objectifs, au suivi et à l'évaluation, à la conception des programmes et des projets et à l'exécution et à la prestation des services au niveau des communautés; c) jeunesse: élargissement de l'actuel programme conjoint "Talavou" des Nations Unies afin de promouvoir la participation des jeunes et d'encourager le sport et le volontariat; d) VIH/sida: ce premier programme régional conjoint des Nations Unies contre le VIH/sida comporte un programme de travail conjoint des Nations Unies alignant les activités

existantes du système afin d'appuyer la réalisation de la stratégie régionale de lutte contre le VIH/sida et les maladies sexuellement transmissibles; e) gestion de l'environnement: fourniture d'un appui aux stratégies communautaires et, lorsque cela sera possible, élargissement au plan des programmes nationaux des initiatives communautaires concernant la création de moyens de subsistance durables, la conservation de l'environnement et la gestion des catastrophes.

IV. Gestion du programme, suivi et évaluation et partenariats

22. Le programme multinational serait mis en œuvre selon la modalité d'exécution nationale afin de renforcer l'application nationale, de mettre en place des structures bien définies d'obligation redditionnelle et de maximiser l'efficacité et l'efficacités des activités. D'autres modalités d'exécution pourraient être envisagées, comme l'exécution directe, lorsque cela sera approprié, si les gouvernements et les partenaires de développement en font la demande. Les efforts de renforcement des capacités de gestion seraient fondés sur une méthode de gestion axée sur les résultats (projets réalisés dans des environnements contrôlés) utilisée partout dans le monde dans les secteurs public et privé. Les partenaires régionaux, bilatéraux et multilatéraux de développement seraient encouragés à coordonner leur appui et à entreprendre une action conjointe dans le contexte des initiatives de plus grande envergure. Si possible, l'on aurait recours – sous réserve des capacités et des réglementations nationales – à des mécanismes comme l'approche harmonisée des virements en espèces pour faire parvenir les ressources du système des Nations Unies aux gouvernements et pour encourager la simplification et l'harmonisation des politiques et des procédures des Nations Unies.

23. L'exécution du programme multinational et des programmes conjoints des Nations Unies serait visée dans le cadre des examens conjoints Nations Unies/PNUD/gouvernement ainsi que par les modules chargés des activités prévues par le PNUAD et par une équipe conjointe de suivi et d'évaluation des Nations Unies. Comme convenu lors de la réunion convoquée en mai 2007 au sujet de l'élaboration du PNUAD et du programme multinational, celui-ci sera reflété dans des plans et des programmes d'action nationaux et dans des plans d'action pour l'exécution du programme multinational, lesquels devront être approuvés par les gouvernements intéressés et feront l'objet d'un examen annuel. L'avancement du programme national serait évalué lors d'examens trimestriels des programmes ainsi que grâce à une évaluation et à un suivi conjoints de ses résultats. Ces tâches seraient entreprises en coordination avec les mécanismes nationaux et régionaux de suivi et d'évaluation existants et le plan de suivi et d'évaluation du PNUAD, en partenariat avec les gouvernements, des parties prenantes sélectionnées, les organisations de la société civile et l'équipe multinationale des Nations Unies. Les examens du programme et les initiatives de renforcement des capacités seraient poursuivis dans les quatre pays pendant tout le cycle du programme multinational. Conformément aux procédures du PNUD, il serait prévu pendant la période couverte par le programme au moins deux évaluations des résultats. Il serait entrepris un examen à mi-parcours en 2010 et une évaluation finale à la fin du cycle de programmation.

24. Afin de réduire les coûts de transaction pour les gouvernements et les partenaires de développement, le PNUD encouragerait les gouvernements à suivre une approche de programmation globale plutôt que d'entreprendre un grand nombre

de petits projets distincts, comme cela a été fait lors des programmes précédents. C'est pour cela qu'il est envisagé de mettre en place un cadre général de mécanismes de développement humain durable, un dans chaque pays. Ces mécanismes fourniraient un financement pour l'exécution des activités prévues par le programme multinational et le PNUAD dans les domaines suivants: a) formulation et exécution des politiques et des programmes; b) octroi au titre des Objectifs de petits dons pour la mise en œuvre d'initiatives communautaires de développement durable; c) développement des capacités de gestion; d) planification, coordination, suivi et évaluation et audit; et e) analyse des bonnes pratiques et des enseignements retirés, communication et plaidoyer.

25. L'intégration aux activités de la promotion de l'égalité entre les sexes est une responsabilité partagée avec les parties prenantes. Le PNUD étudierait la possibilité de dégager des ressources pour recruter un spécialiste de ces questions qui, au plan interne, serait chargé de suivre l'intégration des efforts de promotion de l'égalité entre les sexes à toutes les activités et à tous les résultats du programme multinational.

26. Pour optimiser l'impact de ses interventions, le PNUD s'attacherait à resserrer ses partenariats avec les parties prenantes et partenaires de développement clés, en ayant recours à l'expérience acquise dans ce domaine par ses centres régionaux de Bangkok, de Colombo et de Suva. Les partenariats spéciaux établis avec le Fonds pour l'environnement mondial, les Volontaires des Nations Unies, UNIFEM, le Fonds d'équipement des Nations Unies l'Unité du PNUD chargée de la coopération Sud-Sud seraient poursuivis. Enfin, l'on s'emploierait activement à encourager le gouvernement à participer aux coûts et à verser une contribution aux dépenses du bureau local et des nouveaux locaux des Nations Unies et du PNUD.

Le montant des ressources nécessaires pour mettre en œuvre le programme multinational pour 2008-2012 dans les quatre domaines prioritaires s'élèverait à 27 306 000 dollars, dont 4 136 000 dollars de ressources générales du PNUD. Ces chiffres indicatifs changeront vraisemblablement à mesure que les programmes évoluent avec le temps. Les contributions des donateurs et la participation aux coûts du gouvernement revêtiraient une importance critique pour l'exécution et l'impact du programme multinational. Il est envisagé d'élaborer et de communiquer aux partenaires de développement, y compris le secteur privé, des fondations et des particuliers, des propositions de partenariat dans tous les domaines couverts par le programme.

Annexe

Cadre de résultats et d'allocation des ressources pour les îles Cook, Nioué, Samoa et Tokelau

Composante du programme	Effets du programme	Produits du programme	Indicateur des produits, lignes directrices et cibles	Rôle des partenaires	Ressources indicatives (en milliers de dollars É.-U.)															
Résultat escompté 1 du PNUAD: Croissance économique équitable et réduction de la pauvreté																				
Priorités nationales: Développement économique durable de nature à créer des emplois et des moyens de subsistance durables et à encourager les investissements.																				
A. Stratégie de réduction de la pauvreté	Des plans et des stratégies nationaux de développement axés sur les pauvres ont été élaborés et alignés sur les OMD.	<p>1. La promotion de l'égalité entre les sexes a été intégrée aux plans nationaux de développement (PND)/stratégies nationales de développement durable (SNDD), alignés sur les cibles et indicateurs des OMD et liés aux budgets nationaux;</p> <p>2. Les bases de données et systèmes d'information statistiques nationaux et régionaux, y compris le système d'information sur le développement (DEVINFO), et en particulier les mécanismes de collecte de données ventilées par sexe, ont été renforcées et harmonisées;</p> <p>3. Des planificateurs stratégiques/ conseillers pour les OMD ont été prévus pour la planification nationale/ l'exécution, la formulation des politiques/programmes, l'intégration de la promotion de l'égalité entre les sexes, le suivi et l'évaluation annuels fondés sur les OMD, la coordination de l'aide et la mobilisation de ressources;</p> <p>4. Le premier rapport sur les OMD a été préparé pour Tokelau et les rapports correspondants pour les îles Cook, Nioué et Samoa ont été mis à jour;</p> <p>5. Les premiers indicateurs de développement humain (IDH) ont été établis pour les</p>	<p>1. Indicateur: Les PND ont été établis et alignés sur les OMD.</p> <p>Référence: L'égalité entre les sexes et l'alignement sur les OMD sont des éléments qui font défaut dans les PND/SNDD.</p> <p>Cible: 1.1 À partir de 2008, les PND/SNDD feront l'objet d'un examen annuel pour évaluer la place faite aux OMD, au suivi et à l'évaluation, à la planification du travail, à la coordination de l'aide et à la mobilisation de ressources.</p> <p>2. Indicateur: 50% des planificateurs des quatre pays ont reçu une formation à la planification axée sur les OMD, à la budgétisation et à la collecte et à l'analyse de données, y compris dans le contexte du système DEVINFO.</p> <p>Référence: Les ministères chargés de la planification nationale n'ont que des capacités limitées en matière de planification et de budgétisation axées sur les OMD.</p> <p>Cible: 2.1 Les capacités de planification axée sur les OMD ont été renforcées et les systèmes statistiques des institutions compétentes et le système DEVINFO ont été harmonisés d'ici au quatrième trimestre de 2009.</p> <p>3. Indicateur: Les rapports sur la réalisation des OMD sont présentés à temps dans les quatre pays.</p> <p>Référence: Aucun rapport sur la réalisation des OMD n'a été établi pour Tokelau.</p> <p>Cible: 3.1 Le rapport sur la réalisation des OMD à Tokelau a été publié avant le quatrième trimestre 2008.</p> <p>3.2 La mise en œuvre du programme conjoint des Nations Unies sur la réalisation des OMD a commencé avant le premier trimestre 2009.</p> <p>4. Indicateur: Des IDH sont établis pour les divers pays.</p> <p>Référence: Des IDH ne sont pas disponibles pour Tokelau, Nioué et les îles Cook.</p>	EPNU, gouvernements nationaux, parlementaires, partenaires du développement, organisations régionales, South Pacific Games Authority, Chapitre de la FIFA en Océanie, personnalités sportives, Gouvernement de Samoa/ Programme du PNUD concernant les TIC pour le développement, centres régionaux et unités du siège du PNUD, UNIFEM, FENU, VNU et autres organisations bénévoles, organisations à assise communautaire, organisations de la société civile, organisations confessionnelles, groupes féminins, groupes de jeunes, secteur privé et médias.	<p>Générales:</p> <table> <tr> <td>CKI</td> <td>121</td> <td>300</td> </tr> <tr> <td>NIU</td> <td>73</td> <td>300</td> </tr> <tr> <td>SAM</td> <td>652</td> <td>1 650</td> </tr> <tr> <td>TKL</td> <td>188</td> <td>300</td> </tr> <tr> <td>Total:</td> <td>1 034</td> <td>2 550</td> </tr> </table> <p>Autres:</p>	CKI	121	300	NIU	73	300	SAM	652	1 650	TKL	188	300	Total:	1 034	2 550
CKI	121	300																		
NIU	73	300																		
SAM	652	1 650																		
TKL	188	300																		
Total:	1 034	2 550																		

Composante du programme	Effets du programme	Produits du programme	Indicateur des produits, lignes directrices et cibles	Rôle des partenaires	Ressources indicatives (en milliers de dollars É.-U.)
		<p>îles Cook, Nioué et Tokelau et les indicateurs existants ont été mis à jour pour Samoa;</p> <p>6. Le rapport sur le développement humain (RDH) ou d'autres rapports indiquent les options pratiques pouvant être envisagées en matière de rétention de la population, de création d'activités génératrices de revenus et de moyens de subsistance durables dans chaque pays, surtout dans les îles périphériques des îles Cook et à Tokelau;</p> <p><i>(suite)</i></p>	<p>5. Indicateur: Des IDH ont été calculés pour les quatre pays et ils ont été mis à jour pour Samoa d'ici à la fin de 2010.</p> <p>6. Indicateur: Des RDH ou d'autres rapports ont été établis pour les quatre pays.</p> <p>Référence: Il n'existe pas de stratégies concernant la création de moyens de subsistance durables pour les îles Cook et Tokelau.</p> <p>Cible: 6.1 Des RDH et d'autres rapports ont été publiés pour Tokelau et les îles Cook d'ici à la fin de 2012.</p>		
		<p>7. Un cadre intégré des échanges et un mécanisme d'appui au secteur privé ont été établis à Samoa;</p> <p>8. Les pratiques optimales et enseignements retirés ont été analysés et diffusés grâce aux technologies d'information et de communication pour le développement;</p> <p>9. Il a été entrepris une action de plaidoyer en faveur des OMD par le biais d'une campagne sur le thème "le sport, le volontariat et les TIC pour le développement au service des OMD" et des moyens ont été mis à la disposition des parties prenantes, des organisations de la société civile et des volontaires nationaux;</p> <p>10. Il a été établi un "corps de volontaires pour les OMD";</p> <p>11. La coopération Sud-Sud a été encouragée.</p>	<p>7. Indicateur: Il a été établi à Samoa et à Tokelau deux importants partenariats avec le secteur du commerce et le secteur privé en matière de promotion de la condition de la femme et des jeunes.</p> <p>Référence: Il n'existe pas de partenariats formels avec le secteur du commerce et le secteur privé à Samoa et à Tokelau.</p> <p>Cible: 7.1 Un cadre intégré des échanges a été établi à Samoa d'ici au troisième trimestre DE 2008 et un partenariat avec le secteur privé à Tokelau d'ici à 2010.</p> <p>8, 9, 10. Indicateur: Les capacités des gouvernements, de la société civile, du secteur privé, de la jeunesse et des "volontaires pour les OMD" ont été renforcées dans les domaines de la planification/réflexion stratégique, de la direction et de la gestion, de la conception des programmes, de la collecte de données axées sur les OMD, du S&E, de la promotion de l'égalité entre les sexes et des communications.</p> <p>Référence: Dans les secteurs susmentionnés, les capacités concernant les OMD et les techniques de planification stratégique sont limitées.</p> <p>Cible: 9.1 Les secteurs susmentionnés ont été sensibilisés aux OMD et aux techniques de planification stratégique d'ici à la fin de 2012.</p> <p>9.2 Les OMD sont bien connus dans les quatre pays et de solides partenariats ont été</p>		

Composante du programme	Effets du programme	Produits du programme	Indicateur des produits, lignes directrices et cibles	Rôle des partenaires	Ressources indicatives (en milliers de dollars É.-U.)
			<p>établis pour les réaliser d'ici à la fin de 2012.</p> <p>10.1 Un "Corps de volontaires pour les OMD" a été établi d'ici à la mi-2011.</p> <p>11. Indicateur: Il a été élaboré une base de données sur la coopération Sud-Sud pour tous les domaines d'activités, et ses bases de données sont largement utilisées.</p> <p>Référence: Il n'existe pas de base de données qui puisse être aisément partagée.</p> <p>Cible: 11.1 Des bases de données ont été établies et sont partagées.</p>		

Composante du programme	Effets du programme	Produits du programme	Indicateur des produits, lignes directrices et cibles	Rôle des partenaires	Ressources indicatives (en milliers de dollars É.-U.)															
Résultat escompté 2 du PNUAD: Bonne gouvernance et droits de l'homme																				
Priorités nationales: Systèmes nationaux de gouvernance reposant sur des principes de bonne gouvernance inclusive, de transparence et d'obligation redditionnelle																				
B) Gouvernance démocratique	Les principes de bonne gouvernance démocratique et les droits de l'homme ont été intégrés aux cadres politiques et aux processus de prise de décisions.	<p>1. Les populations sont mieux sensibilisées aux droits de l'homme, y compris le mécanisme pouvant être utilisé pour les faire valoir;</p> <p>2. Des avis politiques ont été fournis aux îles Cook concernant son statut d'autonomie;</p> <p>3. Une assistance a été fournie à Tokelau pour son référendum concernant l'autonomie;</p> <p>4. Des avis politiques ont été fournis à Nioué pour l'aider à mettre au point un système parlementaire novateur;</p> <p>5. Un programme de gouvernance en ligne a été établi pour Nioué et les îles périphériques des îles Cook;</p> <p>6. Des structures de gouvernance ont été conçues et mises en place pour les centres urbains non traditionnels à Samoa;</p> <p>7. Les populations sont mieux sensibilisées au VIH/sida et il a été mis en place des politiques, capacités, plans et programmes nationaux différenciés par sexes pour encourager à tous les niveaux une action tendant à infléchir les comportements et à assurer la prestation économique et efficace de soins et de services de traitement et de soutien;</p> <p>8. Les capacités de la société civile ont été renforcées par le biais du programme conjoint des Nations Unies pour les organisations de la société civile;</p> <p>9. Les pratiques optimales et enseignements retirés ont été</p>	<p>1. Indicateur: Les populations des quatre pays sont mieux sensibilisées aux droits de l'homme.</p> <p>Référence; Formation limitée parmi les organisations de la société civile.</p> <p>Cible: 1.1 Les capacités en matière de promotion de la femme et de la jeunesse, comme prévu dans les conventions relatives aux droits de l'homme, ont été renforcées d'ici à la fin de 2010.</p> <p>2. Indicateur: Des options concernant le statut politique des îles Cook ont été établies.</p> <p>Référence: Les îles Cook sont un territoire non autonome librement associé à la Nouvelle-Zélande mais politiquement instable</p> <p>Cible: 2.1 Une étude des options pouvant être envisagées a été réalisée d'ici à la fin de 2010.</p> <p>3. Indicateur: Le référendum qui a eu lieu à Tokelau et tous les membres du Fono général (Parlement) de Tokelau ont été formés aux principes de bonne gouvernance.</p> <p>Référence: Le deuxième référendum doit avoir lieu en novembre 2007.</p> <p>Cible: 3.1 Des consultations nationales et une formation ont été organisées pour les habitants de Tokelau d'ici à la fin de 2009.</p> <p>4. Indicateur: Les options concernant des systèmes novateurs de gouvernement ont été élaborées pour Nioué.</p> <p>Référence: Nioué est un territoire</p>	<p>EPNU, gouvernements nationaux, parlementaires, partenaires du développement, organisations régionales, centres régionaux et unités du siège du PNUD, UNIFEM, VNU, FENU, organisations à assise communautaire, organisations de la société civile, organisations confessionnelles, groupes féminins, groupes de jeunes, secteur privé et médias.</p>	<p>Générales: Autres:</p> <table> <tr> <td>CKI</td> <td>119</td> <td>2 342</td> </tr> <tr> <td>NIU</td> <td>75</td> <td>2 342</td> </tr> <tr> <td>SAM</td> <td>652</td> <td>2 067</td> </tr> <tr> <td>TKL</td> <td>188</td> <td>1 676</td> </tr> <tr> <td>Total:</td> <td>1 034</td> <td>8 427</td> </tr> </table>	CKI	119	2 342	NIU	75	2 342	SAM	652	2 067	TKL	188	1 676	Total:	1 034	8 427
CKI	119	2 342																		
NIU	75	2 342																		
SAM	652	2 067																		
TKL	188	1 676																		
Total:	1 034	8 427																		

Composante du programme	Effets du programme	Produits du programme	Indicateur des produits, lignes directrices et cibles	Rôle des partenaires	Ressources indicatives (en milliers de dollars É.-U.)
		<p>analysés et diffusés au moyen des TIC pour le développement; 10. La coopération Sud-Sud a été encouragée.</p>	<p>autonomie en libre association avec la Nouvelle-Zélande mais politiquement instable. Cible: 4.1 Des options concernant le système de gouvernance ont été mises au point d'ici à la fin de 2009. 5. Indicateur: Les TIC pour le développement sont utilisées aux fins du dialogue politique national. Cible: 5.1 Des projets de gouvernance en ligne ont été mis en place aux îles Cook et à Nioué d'ici à 2010. 6. Indicateur: Il a été établi un programme de gouvernance urbaine différencié selon les sexes à Samoa. Référence: Il n'existe à Samoa aucun système de gouvernance permettant d'élargir les centres urbains no traditionnels. Cible:6.1 Un système de gouvernance a été mis en place d'ici au premier trimestre de 2009. 6.2 Des analyses de la problématique hommes-femmes ont été entreprises et des mécanismes d'intégration aux activités de la promotion de l'égalité entre les sexes ont été mis au point d'ici à la fin de 2012. 7. Indicateur: Un programme conjoint des Nations Unies concernant le VIH/sida a été mis en place. Référence: L'incidence des infections sexuellement transmissibles est élevée, ce qui accroît le risque d'infection par le VIH/sida. Cible: 7.1 Au moins une campagne de sensibilisation aux infections sexuellement transmissibles et au VIH/sida a été menée à Samoa et à Nioué d'ici à la fin de 2011.</p>		

Composante du programme	Effets du programme	Produits du programme	Indicateur des produits, lignes directrices et cibles	Rôle des partenaires	Ressources indicatives (en milliers de dollars É.-U.)
			<p>8. Indicateur: Les capacités des organisations de la société civile de Samoa, des îles Cook, de Nioué et de Tokelau en matière de droits de l'homme et d'égalité entre les sexes ont été renforcées par l'entremise du programme conjoint des Nations Unies pour les organisations de la société civile.</p> <p>Référence: Les organisations de la société civile sont peu sensibilisées aux droits de l'homme.</p> <p>Cible: 8.1. Le programme conjoint des Nations Unies a fourni un appui en matière de formation et de plaidoyer aux organisations de la société civile des quatre pays d'ici à la fin de 2009.</p> <p>8.2 Un programme de promotion des aptitudes de direction des activités de développement a été mis en place pour les organisations de la société civile d'ici à la fin de 2012.</p> <p>9. Indicateur: Les pratiques optimales ont été partagées avec les autres pays insulaires du Pacifique (PIP).</p> <p>Cible: Les pratiques optimales ont été analysées et diffusées dans les quatre pays et au-delà d'ici à la fin de 2012.</p> <p>10. Indicateur: Il a été élaboré pour tous les domaines d'activité une base de données sur la coopération Sud-Sud qui est largement partagée.</p> <p>11. Référence: Il n'existe pas de base de données pouvant être aisément partagée.</p> <p>Cible: 10.1 Des bases de données ont été établies et sont partagées d'ici à la fin de 2012.</p>		

Composante du programme	Effets du programme	Produits du programme	Indicateur des produits, lignes directrices et cibles	Rôle des partenaires	Ressources indicatives (en milliers de dollars É.-U.)
Résultat escompté 2 du PNUAD: Bonne gouvernance et droits de l'homme					
Priorités nationales: Fourniture d'un appui efficace, intégré et différencié par sexe en matière de réduction des risques de catastrophes et de gestion des interventions en cas de crise humanitaire et de catastrophes naturelles					
C) Prévention des crises et redressement	1. Les capacités et mécanismes institutionnels ont été renforcés en vue d'améliorer l'efficacité des interventions en cas de catastrophes; il a été mis en place des plans élaborés avec la participation des communautés et des organisations de la société civile.	1. Des plans de gestion des risques de catastrophes différenciés par sexe au niveau des communautés ont été intégrés aux plans nationaux d'intervention et aux programmes des Nations Unies; 2. Les systèmes nationaux d'intervention en cas de catastrophes ont été renforcés grâce à l'organisation au plan national et au niveau des villages de programmes d'entraînement et à une révision des plans nationaux d'intervention; 3. Des systèmes ont été mis en place en matière de renforcement des capacités, l'organisation de programmes nationaux d'entraînement et de renforcement des plans d'intervention aux îles Cook, à Nioué, à Samoa et à Tokelau; 4. Des pratiques optimales et enseignements retirés ont été analysés et diffusés au moyen des TIC pour le développement; 5. La coopération Sud-Sud a été encouragée.	1. Indicateur: Il a été établi en vue de l'élaboration de plans de gestion des catastrophes au niveau des communautés et au plan national un rapport sur l'impact différencié des catastrophes naturelles sur les hommes et sur les femmes. Référence: Aucune donnée sur l'impact des catastrophes sur les hommes et sur les femmes n'est disponible. Cible: 1.1 Des analyses sexospécifiques ont été réalisées dans les quatre pays d'ici à 2011. 1.2 Des évaluations rurales participatives (ERP) ont été réalisées au moins dans les îles périphériques des îles Cook et à Tokelau d'ici à la fin de 2010. 2. Indicateur: Des systèmes concernant le développement des capacités, l'organisation de programmes nationaux d'entraînement et l'élaboration de plans d'intervention sont disponibles pour les îles Cook, Nioué, Samoa et Tokelau. Référence: Il n'existe pas de mise à l'épreuve d'examen systématiques des plans nationaux et communautaires d'intervention en cas de catastrophes. Cible: 2.1 Des systèmes de mise à l'épreuve et examens systématiques ont été mis en place pour au moins deux communautés par pays d'ici à 2011. 3. Indicateur: Les pratiques optimales ont été partagées avec les autres PIP. Cible: Les pratiques optimales ont été analysées et diffusées parmi les quatre pays	EPNU, gouvernements nationaux, parlementaires, partenaires du développement, organisations régionales, centres régionaux et unités du siège du PNUD, UNIFEM, VNU et autres organisations bénévoles, organisations à assise communautaire, organisations de la société civile, organisations confessionnelles, groupes féminins, groupes de jeunes, secteur privé et médias.	<i>Générales:</i> CKI 121 NIU 73 SAM 652 TKL 188 Total: 1 034 <i>Autres:</i> 50 50 50 50 200

Composante du programme	Effets du programme	Produits du programme	Indicateur des produits, lignes directrices et cibles	Rôle des partenaires	Ressources indicatives (en milliers de dollars É.-U.)
			et au-delà d'ici à la fin de 2012. 4. Indicateur: Il a été élaboré pour tous les domaines d'activité une base de données sur la coopération Sud-Sud qui est largement partagée. Référence: Il n'existe pas de base de données pouvant être aisément partagée. Cible: 4.1 Des bases de données ont été établies et sont partagées d'ici à la fin de 2012.		
Résultat escompté 4 du PNUAD: Gestion rationnel de l'environnement					
Priorités nationales: Utilisation et gestion rationnelles des ressources naturelles et de l'environnement					
D) Environnement et développement durable	La relation entre l'environnement, l'économie et la gouvernance a été démontrée par le biais de méthodes communautaires de gestion et d'utilisation des ressources naturelles de nature à promouvoir la mise en œuvre de politiques nationales différenciées par sexe ainsi que l'intégration de l'environnement aux plans nationaux.	1. Il a été créé un "vivier" d'experts internationaux et régionaux et d'experts basés à Samoa pour fournir des avis politiques et techniques coordonnés différenciés par sexe concernant les graves problèmes environnementaux auxquels est confrontée la région du Pacifique; 2. Les activités de gestion de l'environnement au niveau communautaire ont été élargies aux îles Cook, à Nioué, à Samoa et à Tokelau; 3. Les communautés ont élaboré au niveau des villages et au plan local des plans axés sur les OMD; 4. Des plans différenciés par sexe concernant le secteur de l'environnement ont été intégrés au PND/SNDD des îles Cook, de Nioué, de Samoa et de Tokelau; 5. Il a été réalisé des analyses concernant l'impact différencié sur les hommes et sur les femmes de la dégradation de l'environnement et des catastrophes naturelles; 6. Le rendement énergétique a été amélioré et l'utilisation de	1. Indicateur: Il a été établi en vue de l'élaboration de lignes directrices et de mécanismes de communication concernant la gestion de l'environnement aux échelons local et national un rapport d'analyse sur l'impact différencié sur les hommes et sur les femmes de la dégradation de l'environnement et des catastrophes naturelles. Référence: Il n'existe pas d'analyses ou de données concernant l'impact différencié sur les hommes et sur les femmes de la dégradation de l'environnement. Cible: 1.1 Les capacités en matière de collecte et d'analyse de données sexospécifiques en vue de l'élaboration des programmes/plans nationaux relatifs à l'environnement ont été renforcées d'ici à la fin de 2012. 2. Indicateur: Il a été réalisé des évaluations rurales participatives (ERP) en vue de contribuer à l'élaboration de stratégies au niveau des villages et de profils du développement humain en matière de rétention de la population et de	EPNU, gouvernements nationaux, parlementaires, partenaires de développement, organisations régionales, centres régionaux et unités du siège du PNUD, UNIFEM, FENU, VNU et autres organisations bénévoles, organisations à assise communautaire, organisations de la société civile, organisations confessionnelles, groupes féminins, groupes de jeunes, secteur privé et médias.	Générales: CKI 119 2 631 NIU 74 2 631 SAM 652 6 631 TKL 189 100 Total: 1 034 Autres: 119 74 652 189 11 993

Composante du programme	Effets du programme	Produits du programme	Indicateur des produits, lignes directrices et cibles	Rôle des partenaires	Ressources indicatives (en milliers de dollars É.-U.)
		<p>sources d'énergie renouvelables a été encouragée;</p> <p>7. Les pratiques optimales et enseignements retirés ont été analysés et diffusés;</p> <p>8. La coopération Sud-Sud a été encouragée.</p>	<p>création d'activités génératrices de revenus et de moyens de subsistance durable, en particulier dans les îles périphériques des îles Cook et à Tokelau.</p> <p>Référence: Il n'existe pas de plans intégrés de développement durable au niveau des villages.</p> <p>Cible: 2.1 Les capacités des villages de formuler et de mettre en œuvre des priorités en matière de développement durable ont été renforcées d'ici à la fin de 2012.</p> <p>3. Indicateur: Les activités adaptatives visant à renforcer la résistance aux chocs et les capacités des communautés de faire face aux défis environnementaux et aux catastrophes naturelles sont plus nombreuses.</p> <p>Référence: Les communautés n'ont qu'une capacité d'adaptation limitée en matière de réduction des risques de catastrophes.</p> <p>Cible: 3.1 Les capacités et la résistance des communautés aux défis environnementaux et aux catastrophes naturelles ont été renforcées d'ici à la fin de 2012.</p> <p>4. Indicateur: Un programme conjoint des Nations Unies tendant à promouvoir le tourisme écoculturel au plan communautaire est en cours aux îles Cook, à Nioué, à Samoa et à Tokelau.</p> <p>Référence: Il n'existe pas d'approche intégrée combinant la protection de l'environnement et la réduction de la pauvreté.</p> <p>Cible: 4.1 Des programmes du tourisme écoculturel à assise communautaire se sont largement répandus dans les autres PIP d'ici à la fin de 2012.</p> <p>5. Voir le numéro 1 ci-dessus.</p> <p>6. Indicateur: Une initiative concernant l'utilisation des sources d'énergie</p>		

Composante du programme	Effets du programme	Produits du programme	Indicateur des produits, lignes directrices et cibles	Rôle des partenaires	Ressources indicatives (en milliers de dollars É.-U.)
			<p>renouvelables et/ou l'amélioration du rendement énergétique a été entreprise dans chacun des quatre pays.</p> <p>Référence: Les capacités de promouvoir l'utilisation des sources d'énergie renouvelables et d'améliorer le rendement énergétique aux îles Cook, à Nioué, à Samoa et à Tokelau sont limitées.</p> <p>Cible: 6.1 L'utilisation de sources d'énergie renouvelables et l'amélioration du rendement énergétique ont été intégrées aux plans nationaux d'ici à la fin de 2012.</p> <p>7 et 8. Indicateur: Nombre d'échanges de connaissances relatives à l'énergie et à l'environnement entre deux ou plusieurs PIP.</p> <p>Référence: Les possibilités de faciliter la coopération Sud-Sud en matière d'énergie et d'environnement sont limitées.</p> <p>Cible: Une coopération Sud-Sud a été établie dans deux ou trois PIP afin de faciliter une gestion rationnelle de l'énergie et de l'environnement d'ici à la fin de 2012.</p>		<p>Total général:</p> <p>Ressources générales 4 136</p> <p>Autres ressources</p> <p>23 170</p> <p>Total global</p> <p>27 306</p>

Liste d'abréviations

DEVINFO	Système d'information sur le développement
EPNU	Équipe de pays des Nations Unies
ERP	Évaluation rurale participative
FENU	Fonds d'équipement des Nations Unies
FIFA	Fédération internationale de football amateur
IDH	Indicateur du développement humain
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
PIP	Pays insulaire du Pacifique
PND	Plan national de développement
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
RDH	Rapport sur le développement humain
S&E	Suivi et évaluation
SNDD	Stratégie nationale de développement durable
UNIFEM	Fonds de développement des Nations Unies pour la femme
VNU	Volontaires des Nations Unies